Carrefour banque et assurance

BLACK FRIDAY
DES PRIX MÉCHAMMENT BARRÉS

OFFRE DE BIENVENUE MEMBRES Club

Prolongation exceptionnelle jusqu'au lundi 4 janvier 2027

CARTE PASS[1] REMBOURSÉE[2]

LA 1RE ANNÉE suite à sa toute 1re utilisation au comptant ou à crédit



0 806 060 601 Service gratuit + prix appel

Du lundi au samedi de 9h à 19h

carrefour-banque.fr

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Carte de crédit PASS impliquant la souscription d'un crédit renouvelable. Paiement au comptant et/ou à crédit (au TAEG révisable en vigueur au moment de son utilisation) lors de l'achat. Délai légal de rétractation de 14 jours. Carte réservée aux particuliers majeurs sous réserve d'étude et d'acceptation par Carrefour Banque. Voir conditions tarifaires en vigueur sur carrefour-banque.fr susceptibles de variations. (2) Prolongation à caractère exceptionnelle jusqu'au 4 janvier 2027 inclus dès la 1re utilisation de la Carte PASS Standard dans les magasins à enseigne Carrefour. La 1re année la cotisation de la Carte PASS est offerte. Le montant de la cotisation sera prélevé puis remboursé uniquement après activation de la Carte PASS sous un délai d'un mois après réception du support. Le remboursement surviendra dans un délai de 2 mois maximum. La 2ème année la cotisation annuelle de la Carte PASS sera du montant de tarification en vigueur. Voir conditions détaillées en Agence Carrefour Banque et aux Services Financiers Carrefour. Communication émise le 17 novembre 2026.